

# RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

## INTRODUCTION

Le présent rapport est produit conjointement par Les Chocolats Favoris Inc. ainsi que ses filiales (collectivement « **Chocolats Favoris** » ou la « **Société** » ou « **notre** » ou « **nous** ») pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 2024 (la « **Période de référence** »). Il présente les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants à toutes les étapes de notre chaîne d'approvisionnement, dont pour la production de biens au Canada ou de l'importation de matières premières et de biens au Canada pour la Période de référence. Il s'agit du premier rapport préparé par la Société conformément à la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** ») du Canada.

## 1. MESURES POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES DE TRAVAIL FORCÉ ET DE TRAVAIL DES ENFANTS

Chocolats Favoris crée des expériences magiques chocolatées pour les familles d'ici et nous souhaitons que cette magie se répercute dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Ce faisant, faire progresser l'équité sociale et contribuer au respect ainsi qu'à la protection des droits de toutes les personnes qui soutiennent cette expérience est important pour nous.

En 2023, de manière générale, la Société a pris les mesures suivantes en vue de prévenir et de réduire le risque afin que le travail forcé ou le travail des enfants ne soit pas utilisé à n'importe quelle étape de la production de marchandises au Canada ou ailleurs par la Société ou de matières ou marchandises importées au Canada par la Société :

- Structure de gouvernance à divers paliers pour assurer la gestion ainsi que surveillance des activités ainsi que comptes rendus de la Société;
- Nous exigeons des références pour les principaux fournisseurs de la Société, la possibilité d'entreprendre un audit au sein des lieux de production de ces fournisseurs et un engagement desdits fournisseurs de respecter les lois applicables;
- Via son fournisseur principal, Chocolats Favoris adhère au programme Cocoa Horizons qui est centré sur la prospérité des cultivateurs de cacao, l'appui à la

création de communautés agricoles autosuffisantes, la surveillance du travail des enfants et du travail forcé ainsi que la protection et la pérennité de la ressource.

Vous trouverez plus de détails sur ces actions dans le rapport.

## **2. STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

Fondée depuis 1979, Chocolats Favoris est une société fermée constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la Société, qui réunit un espace de production ainsi que l'administration, se situe dans la ville de Québec. C'est à cet endroit qu'une portion importante des biens de Chocolats Favoris sont conçus, développés, fabriqués ainsi que commercialisés pour être distribués au travers de notre réseau de chocolateries et tous autres points de vente situés, tel que des épiceries, dans diverses provinces canadiennes. Les matières premières, certains produits ainsi que de l'emballage proviennent de différents fournisseurs dans le monde et varient d'un produit à l'autre. La majorité de ces matières ou produits proviennent de fournisseurs avec lesquels Chocolats Favoris a conclu des contrats à long terme. Par ailleurs, nous cherchons à établir des relations durables avec nos fournisseurs directs et indirects afin d'offrir des produits de qualité à notre clientèle.

## **3. POLITIQUES, GOUVERNANCE ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE**

Chocolats Favoris a mis en place une solide structure de gouvernance en vue d'assurer la mise en œuvre et l'efficacité de ses pratiques en matière de droits de la personne. Tant la branche manufacturière que l'administration de la Société possèdent leur propre comité de direction. La supervision au niveau du conseil d'administration est assurée par le comité d'audit et de gestion de risques, dont le mandat comprend la surveillance de l'intégrité des états financiers de Chocolats Favoris ainsi que la supervision du processus de gestion des risques de l'entreprise, la conformité réglementaire et des pratiques de Chocolats Favoris.

## **4. RISQUES DE TRAVAIL FORCÉ ET DE TRAVAIL DES ENFANTS**

Chocolats Favoris adopte une approche fondée sur le risque pour évaluer et gérer le risque de travail forcé et de travail des enfants. Afin de jauger les risques dans notre chaîne d'approvisionnement, nous tenons compte des indicateurs de risque du pays, dont le niveau de corruption et l'étendue de la législation, voire les ressources offertes aux travailleurs ou familles, la catégorie de fournisseur ainsi que le type de produit ou service offert par le fournisseur. Le niveau de risque établi détermine le niveau de diligence raisonnable à mettre en œuvre, notamment en ce qui concerne le travail

forcé et le travail des enfants, ainsi que l'ampleur de la surveillance continue et la fréquence des examens requis. Concrètement, œuvrant dans le domaine du chocolat, notre principale matière première, le cacao, est produit majoritairement dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Nous sommes conscients donc qu'il y a lieu de surveiller les risques en découlant pour le travail forcé et le travail des enfants dans ces communautés, chose qui est faite par l'entremise du programme Cocoa Horizons, auquel nous adhérons, qui déploie des conseillers sur le terrain afin d'agir directement au niveau des fermes de cacao. Par ailleurs, une vigie des événements mondiaux susceptibles d'entraîner des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement est en vigueur afin de gérer le risque de manière proactive en ce qui a trait aux événements climatiques, les catastrophes naturelles, les perturbations dans le travail, dont les grèves ou *lock-out*, les cyberattaques et les risques financiers et géopolitiques.

## **5. MESURES CORRECTIVES**

De manière générale, la Société vise à bâtir des relations de longue date avec ses fournisseurs, qui s'établit initialement suivant la prise de références et la vérification de celles-ci. Chocolats Favoris conserve les dossiers de toutes les contreparties contractuelles, et nos contrats avec les fournisseurs contiennent généralement des dispositions d'atténuation des risques et d'application, y compris des droits de vérification et d'audit au bénéfice de la Société et des droits de résiliation fondés sur une violation contractuelle importante. Pour l'achat de produits ou leur fabrication par des fournisseurs, ces derniers doivent respecter non seulement la législation applicable, mais la Société priorise des fournisseurs qui sont accrédités ou certifiés selon des programmes ou normes reconnues. Particulièrement par rapport à son approvisionnement en matière première, la Société paie un premium sur le coût du cacao afin adhérer au programme Cocoa Horizons. Via une approche de soutien aux agriculteurs, un programme d'éducation, des contrôles et audits, des partenariats avec les communautés ainsi qu'une certification et un suivi, le programme Cocoa Horizons s'efforce de créer un environnement où le travail des enfants et le travail forcé sont découragés et où les agriculteurs peuvent prospérer de manière durable et équitable. Par ailleurs, en avril 2024, des membres de la direction de la Société ont visité des centres de production de cacao ainsi que des fermes en Afrique afin de constater les conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement de son fournisseur principal.

## **6. MESURES CORRECTIVES EN CAS DE PERTE DE REVENUS**

Jusqu'à présent, aucune perte de revenu pour les familles vulnérables n'a été signalée, causée par des mesures prises pour éliminer l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

## **7. FORMATION**

Les employés de Chocolats Favoris reçoivent régulièrement une formation personnalisée sur les politiques de l'entreprise, dont la conformité réglementaire, et les gestionnaires traitent directement de sujets concernant l'éthique avec leurs équipes. Suivant la visite des membres de la direction auprès de son fournisseur principal de cacao, une vidéo informative, traitant notamment du programme Cacao Horizons a été présenté aux employés de l'administration, la production, gérants et franchisés du réseau Chocolats Favoris. Pour la prochaine année fiscale de la Société, celle-ci a l'intention de mettre en place un code d'éthique que tous les employés de l'administration, gérants, dirigeants et administrateurs devront s'engager à respecter. Ledit code d'éthique inclura une section sur les droits de la personne visant à souligner l'importance du respect des droits de la personne et l'interdiction des pratiques de travail involontaire au sein des activités ainsi que la chaîne d'approvisionnement de la Société.

## **8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ**

Chocolats Favoris a mis en place un certain nombre de mesures pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Nous n'avons pas encore pris de mesures pour évaluer l'efficacité de ces actions, mais Chocolats Favoris a l'intention d'évaluer ultérieurement son efficacité en matière de prévention et de réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement.

## **9. APPROBATION ET ATTESTATION**

Le conseil d'administration de la Société a pris connaissance du présent rapport et a approuvé ce dernier, conformément à l'alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi. Ledit rapport est publié sur le site web de Chocolats Favoris sous l'onglet 'Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne'.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

*J'ai le pouvoir de lier Chocolats Favoris*



Nom complet : Dominique Brown

Titre : Président directeur général / Administrateur de Chocolats Favoris

Date : 27 mai 2024